



Berne, le 7 mai 2015

Destinataires

Gouvernements cantonaux
Conférences sectorielles concernées

Stratégie nationale Addictions 2017-2024 : ouverture de la procédure d'audition

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'intérieur ouvre une procédure d'audition relative à la **Stratégie nationale Addictions 2017-2024** auprès des cantons, des associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne œuvrant au niveau national, des associations faitières nationales de l'économie et des milieux concernés.

Elaborée dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral « Santé2020 », la Stratégie nationale Addictions 2017-2024 entend améliorer la prévention et la détection précoce des addictions ainsi que la lutte contre ces dernières. En juin 2014, l'OFSP a été chargé de son élaboration d'ici à l'automne 2015, en collaboration avec ses partenaires. Le plan de mise en œuvre sera concrétisé courant 2016.

Les programmes nationaux de prévention Alcool et Tabac ainsi que le programme de mesures en matière de drogues se terminent à fin 2016. La Stratégie nationale Addictions 2017-2024 créera un cadre de référence et d'action qui permettra à la Confédération, aux cantons et aux autres acteurs de développer conjointement des solutions aux problèmes inhérents à la politique des dépendances et de les mettre en œuvre de manière coordonnée. Afin de garantir la continuité, elle s'appuiera sur les résultats obtenus jusqu'ici. A l'échelon national, elle aboutira à une meilleure coordination des efforts déployés pour prévenir les addictions et pour réduire les cas de dépendance et les comportements à risque.

Dans le cadre de cette audition, nous souhaitons récolter votre avis sur cette stratégie, notamment pour ce qui concerne votre appréciation générale du cadre de référence et d'action, le contenu et l'importance de la stratégie pour les acteurs concernés ainsi que, le cas échéant, les lacunes constatées.



Les documents relatifs à l'audition (Stratégie Addictions, destinataires, formulaire de réponse) sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). Nous vous prions donc de nous faire parvenir votre prise de position dans les délais impartis **en format Word en plus d'une version PDF**, si possible, par voie électronique, à l'adresse électronique suivante :

sucht-addiction@bag.admin.ch.

La procédure d'audition s'étend jusqu'au 11 juillet 2015.

Astrid Wüthrich (tél. 058 463 28 36, courriel : sucht-addiction@bag.admin.ch), responsable du projet, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Berset
Conseiller fédéral